

ICH - Bloc ROI.04 - Réalisation d'opérations de promotion immobilière

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CNAM NOUVELLE AQUITAINE
Accueil
05.57.59.23.00
contact@cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Tout public

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs : Constitution de la structure support de l'opération immobilière, conclusion des contrats avec les clients et suivi de la relation contractuelle : • Mettre en place la structure support de l'opération immobilière (société civile de construction-vente ou autre) • Préparer les documents contractuels relatifs à l'organisation juridique des bâtiments à commercialiser (notamment l'état descriptif de division et le règlement de copropriété) • Établir, avec le service commercial, la grille des prix et remettre au notaire la trame des contrats de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). • Préparer le lancement de la commercialisation des locaux puis contrôler le rythme des ventes • Participer aux échanges avec les clients-acquéreurs (appels de fonds, animations...) tout au long des travaux • Consulter les appels d'offre diffusés par les maîtres d'ouvrage recherchant un délégataire (contrat de promotion immobilière, contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage) et y répondre éventuellement • Organiser la livraison aux clients (acquéreurs en VEFA ou maîtres d'ouvrages délégants) des bâtiments ou locaux

Mobilisation des outils spécifiques du montage d'une opération mixte logements libres / logements sociaux : • Repérer, dans les plans locaux d'urbanisme, les secteurs dans lesquels les programmes de logement doivent comporter une part de logements sociaux, ainsi que les mesures incitatives à la réalisation de tels logements • Proposer des partenariats avec des organismes de logement social en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes, soit par vente en VEFA d'une partie des logements, soit par association au sein de sociétés civiles de construction-vente. • Concevoir, en tant que responsable d'opération au sein d'un organisme de logement social, des opérations mixtes avec vente en VEFA d'une part de logements (libres) à des investisseurs privés. • Mobiliser l'ensemble des moyens juridiques, financiers et fiscaux favorisant la réalisation de logements sociaux.

Contenu et modalités d'organisation

Total de 15 ECTS DRM104 - Droit de la promotion et des sociétés immobilières / 6 ECTS DRM110 - Droit du logement social / 6 ECTS DRM137 - Techniques de négociation immobilière / 3 ECTS

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

Responsable d'opération immobilière - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00336575	du 01/09/2022 au 31/08/2025	Bègles (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC